



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020



1 - L'Agglo c'est quoi ? p. 3

2 - Des missions & des projets p. 16

3 - Du côté du budget p. 32

4 - Les ressources p. 34



SOMMAIRE

1 L'AGGLO C'EST QUOI ?

p. 3

2 DES MISSIONS & DES PROJETS

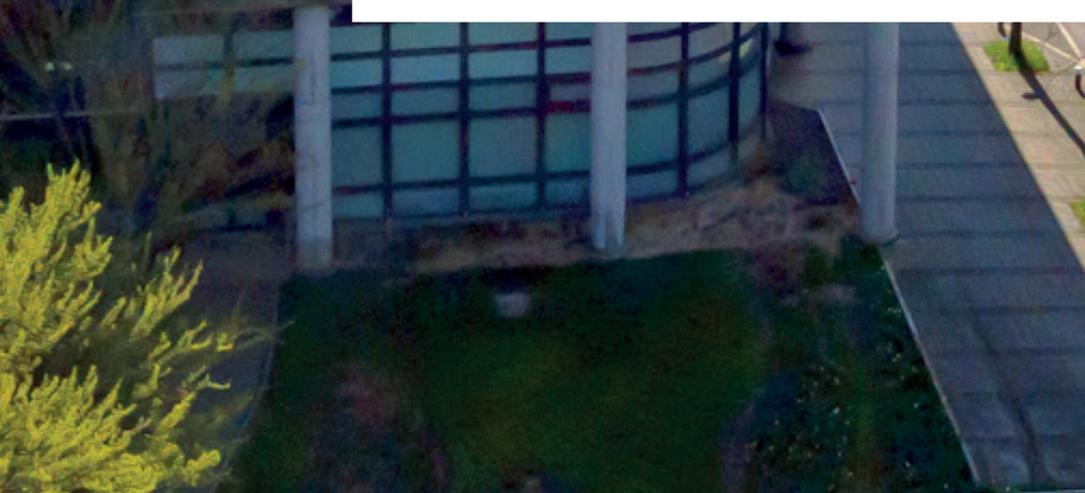
p. 16

3 DU CÔTÉ DU BUDGET

p. 32

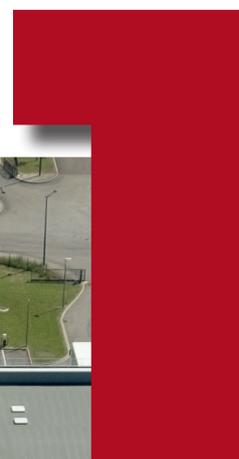
4 LES RESSOURCES

p. 34



Crédits photos pour PMA :
Guillaume Bailly, Adeline Coquet, Stéphanie
Durbic, Simon Daval, Maeva Schamberger, Tim
Platt, Samuel Coulon, Alexis Beuscart, Time
Prod, Jean-Philippe Putaud.

L'AGGLO C'EST QUOI ?



UN TERRITOIRE DE 72 COMMUNES

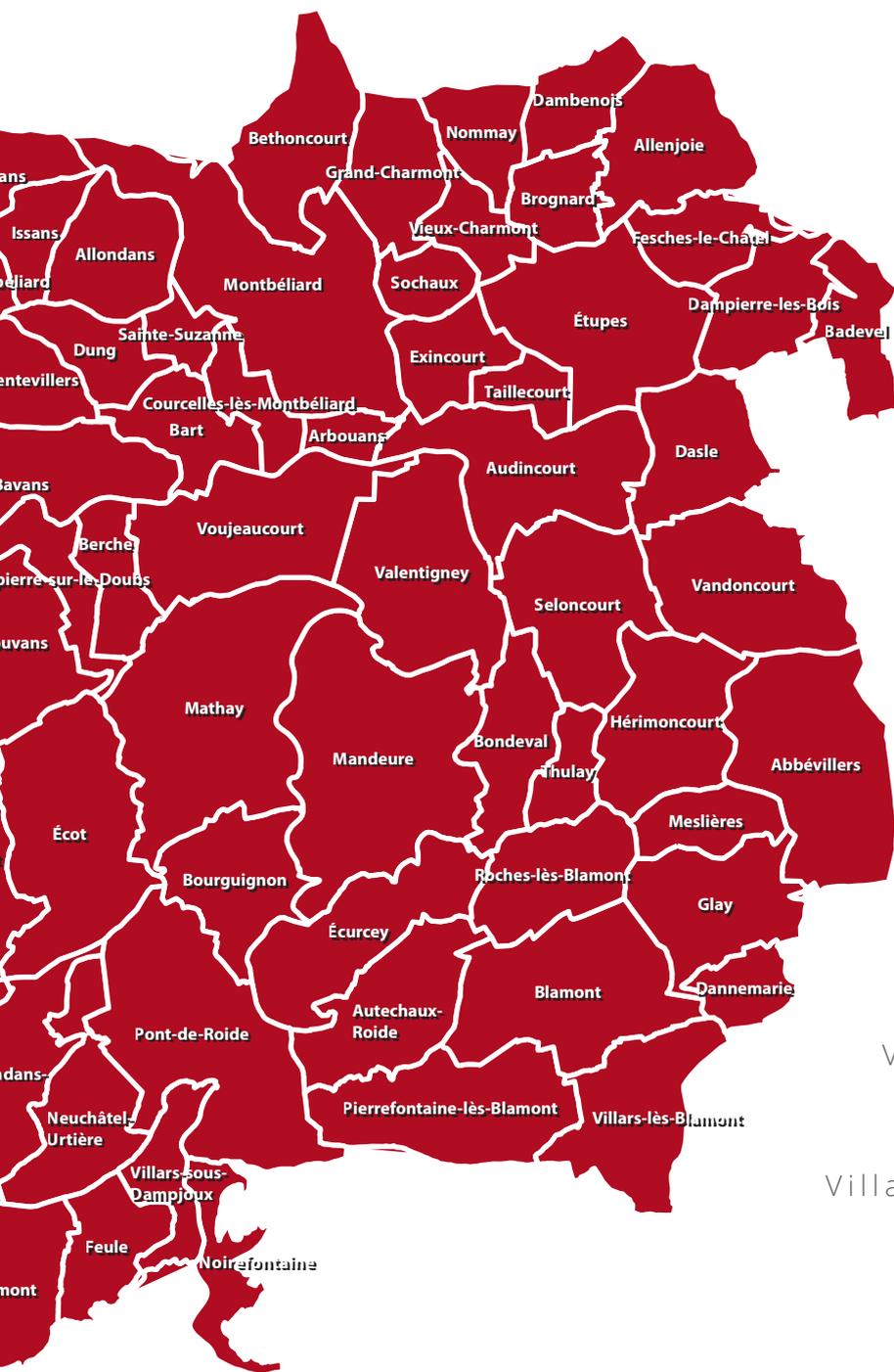
Abbévillers, Allenjoie, Allondans, Arbouans, Audincourt, Autechaux-Roide, Badevel, Bart, Bavans, Berche, Bethoncourt, Beutal, Blamont, Bondeval, Bourguignon, Bretigney, Brognard, Colombier-Fontaine, Courcelles-lès-Montbéliard, Dambelin, Dambenois, Dampierre-les-bois, Dampierre-sur-le-Doubs, Dannemarie-lès-Glay, Dasle, Dung, Échenans, Écot, Écurcey, Étouvans, Étupes, Exincourt, Fesches-le-Chatel, Feule, Glay, Goux-lès-Gambelin, Grand-Charmont, Hérimoncourt, Issans, Longeville-sur-Doubs, Lougres, Mandeuve, Mathay,



583
agents



139 776
habitants
(2017)



Meslières, Montbéliard, Montenois, Neuchâtel-Urtière, Noirefontaine, Nommay, Pierrefontaine-lès-Blamont, Pont-de-Roide-Vermondans, Présentevillers, Raynans, Remondans-Vaivre, Roche-lès-Blamont, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-Julien-lès-Montbéliard, Saint-Maurice-Colombier, Seloncourt, Semondans, Sochoux, Solemont, Taillecourt, Thulay, Valentigney, Vandoncourt, Vieux-Charmont, Villars-lès-Blamont, Villars-sous-Dampjoux, Villars-sous-Écot et Voujeaucourt.



72
communes



112 conseillers
communautaires



450
km²



L'AGGLO

EN CHIFFRES



64 000

emplois
1^{er} pôle d'emploi
du Nord Franche-Comté



35 %

d'emplois
industriels



1 500

commerces
de proximité

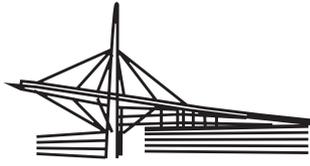


70 parcs d'activités
PSA : 3^e plus grand site
industriel de France

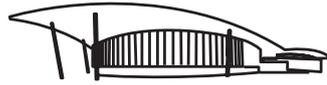


130

exploitations agricoles
13 376 ha de surfaces
agricoles, soit 1/3 du
territoire



1 grand équipement culturel et sportif (Axone - 7000 places)



1 complexe aquatique et 3 piscines



1 base de loisirs

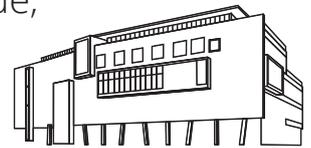
2 plages

1 stade de 20 000 places



1 Scène nationale (MA scène)
1 salle des musiques actuelles (Le Moloco)

1 Conservatoire de musique, de danse et de théâtre
18 écoles de musique ou harmonies municipales



23 stations d'épuration



190 000 nuitées touristiques par an
Des **sites touristiques** majeurs



20 % de la population réside dans un **logement social**



32 800 m³ d'**eau potable** produits chaque jour (principal captage dans le Doubs à Mathay)



1 réseau de bus



17 crèches/ haltes-garderies



150 km d'itinéraires cyclables



21 espaces naturels protégés

8 260 élèves transportés quotidiennement



1 aéroport

L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

■ L'EXÉCUTIF DE PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION AU 11 JUILLET 2020

1 PRÉSIDENT



Charles Demouge
Président
Feschés-le-Châtel

24
CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES
DÉLÉGUÉS

15 VICE-PRÉSIDENTS



Marie-Noëlle Biguinet
1^{ère} Vice-Présidente
Montbéliard



Damien Charlet
2^e Vice-Président
Audincourt



Nicolas Pacquot
3^e Vice-Président
Etouvans



Daniel Granjon
4^e Vice-Président
Mathay



Pierre-Aimé Girardot
5^e Vice-Président
Longeville-sur-Doubs



Marie-France Bottarlini-Caputo
6^e Vice-Présidente
Hérimoncourt



Alexandre Gauthier
7^e Vice-Président
Montbéliard



Nadine Mercier
8^e Vice-Présidente
Valentigney



Magali Duvernois
9^e Vice-Présidente
Exincourt



Didier Klein
10^e Vice-Président
Taillecourt



Renaud Fouché
11^e Vice-Président
Audincourt



Jean-Louis Noris
12^e Vice-Président
Bourguignon



Henri-Francis Dufour
13^e Vice-Président
Vieux-Charmont



Jean André
14^e Vice-Président
Bethoncourt



Sophie Radreau
15^e Vice-Présidente
Bavans

■ LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Abbévillers : Joël Vernier, **Allenjoie** : Jean Fried, **Allondans** : Agnès Martin, **Arbouans** : Thierry Gable, **Audincourt** : Martial Bourquin, Mélanie Daf, Céline Durupthy, Zina Guemazi, Alain Monnier, David Barbier, **Autechaux-Roide** : Pascal Tournoux, **Badevel** : Samuel Gomes, **Bart** : Jean-Luc Guyon, **Bavans** : Jean-Luc Martino, **Berche** : Jean-Luc Petiot, **Bethoncourt** : Samia Messaoudi, Philippe Mauro, **Beutal** : Roland Thierry, **Blamont** : Claude Perrot, **Bondeval** : Guy Barbier, **Bretigney** : Christine Boschi, **Brogard** : Gladys Bainier, **Colombier-Fontaine** : Matthieu Bloch, **Courcelles-lès-Montbéliard** : Christian Quenot, **Dambelin** : Christophe Dalongeville, **Dambenois** : Sophie Robert, **Dampierre-les-Bois** : Marc Tirole, **Dampierre-sur-le-Doubs** : Yanick Genin, **Dannemarie-lès-Glay** : Philippe Gasser, **Dasle** : Carole Thouesny, **Dung** : Philippe Lacroix, **Échenans-sur-l'étang** : Christian Pileyre, **Écot** : Alain Sylvant, **Écurcey** : André Dufresnes, **Étupes** : Philippe Claudel, Marianne Cavazzoni, **Exincourt** : Mathieu Moine, **Feule** : José Antunes, **Glay** : Christian Maillard, **Goux-lès-Dambelin** : Daniel Mornard, **Grand-Charmont** : Jean-Paul Munnier, Zahia Lazaal, Robert Grillon, **Hérimoncourt** : Alphonse Richard, **Issans** : Danièle Hugendobler, **Lougres** : Patrick Froehly, **Mandeure** : Jean-Pierre Hocquet, Bérangère Pagnot, **Meslières** : Christian Méthot, **Montbéliard** : Christine Schmitt, Christophe Froppier, Hélène Henriet, Karim Djilali, Gisèle Cuchet, Rémi Pluche, Ghenia Bensaou, Olivier Traversier, Nora Zarlenga, Gilles Maillard, Éric Lançon, Sidonie Marchal, Denis Sommer, **Montenois** : Mathieu Kalyntschuk, **Neuchâtel-Urtière** : Gilles Bourdois-Risse, **Noirefontaine** : Marie-Line Lebrun, **Nommay** : Thierry Boillot, **Pierrefontaine-lès-Blamont** : Catherine Meunier, **Pont-de-Roide-Vermondans** : Denis Arnoux, Marilynne Hassenfratz, **Présentevillers** : Philippe Mathieu, **Raynans** : Joëlle Mattera, **Rémondans-Vaivre** : Jacques Pellicoli, **Roche-lès-Blamont** : Georges Haberstich, **Sainte-Marie** : Gérald Grosclaude, **Sainte-Suzanne** : Frédéric Tchobanian, **Saint-Julien-lès-Montbéliard** : Laurence Devaux, **Saint-Maurice-Colombier** : Jacques Demangeon, **Seloncourt** : Daniel Buchwalder, Lysiane Mabire, Denis Tisserand, **Semondans** : Pascal Pavillard, **Sochaux** : Albert Matocq-Grabot, Pascale Mercier, **Solemont** : Michel Bogaert, **Thulay** : Philippe Boiteux, **Valentigney** : Philippe Gautier, Valère Nedey, Dominique Dangel, Claude Stiquel, Claude Françoise Saumier, **Vandoncourt** : Patrice Vernier, **Villars-lès-Blamont** : Anselme Desmiraz, **Villars-sous-Dampjoux** : Patrick Léchine, **Villars-sous-Écot** : Christian Hirsch, **Voujeaucourt** : Martine Voidey, Christian Beaufiles.

■ 15 COMMISSIONS THEMATIQUES

Commission n°1 :

Cohésion territoriale - Service aux communes - Rénovation urbaine

Commission n°2 :

Mobilités

Commission n°3 :

Développement numérique

Commission n°4 :

Eau - Assainissement - GEMAPI - Déchets

Commission n°5 :

Finances - Ressources humaines - Mutualisation

Commission n°6 :

Tourisme - Relations internationales

Commission n°7 :

Politique culturelle et patrimoine historique

Commission n°8 :

Politique agricole - Projet alimentaire territorial

Commission n°9 :

Environnement - Transition écologique

Commission n°10 :

Développement économique - Immobilier d'entreprise - Economie sociale et solidaire - Insertion

Commission n°11 :

Politique de santé

Commission n°12 :

Urbanisme - Habitat - Aménagement du territoire - Patrimoine immobilier

Commission n°13 :

Enseignement supérieur - Recherche - CFA du Pays de Montbéliard

Commission n°14 :

Politique de la ville - Politique sportive

Commission n°15 :

Services à la personne - Petite enfance

LES COMPÉTENCES

■ PRINCIPALES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



Le développement économique



L'aménagement de l'espace communautaire



L'équilibre social de l'habitat



La politique de la ville

■ PRINCIPALES COMPÉTENCES FACULTATIVES



La voirie et les parcs de stationnement



L'eau & l'assainissement collectif & non collectif



L'environnement



Le sport



la culture



L'enseignement, la formation et la recherche

■ AU QUOTIDIEN



Collecte et traitement des déchets



Mobilités



Agriculture et circuits courts



Espaces naturels & paysages



Politique de la ville et cohésion sociale



Gestion des milieux aquatiques & prévention des inondations



Aires d'accueil des gens du voyage



Liste non exhaustive

LES INSTANCES DÉCISIONNAIRES

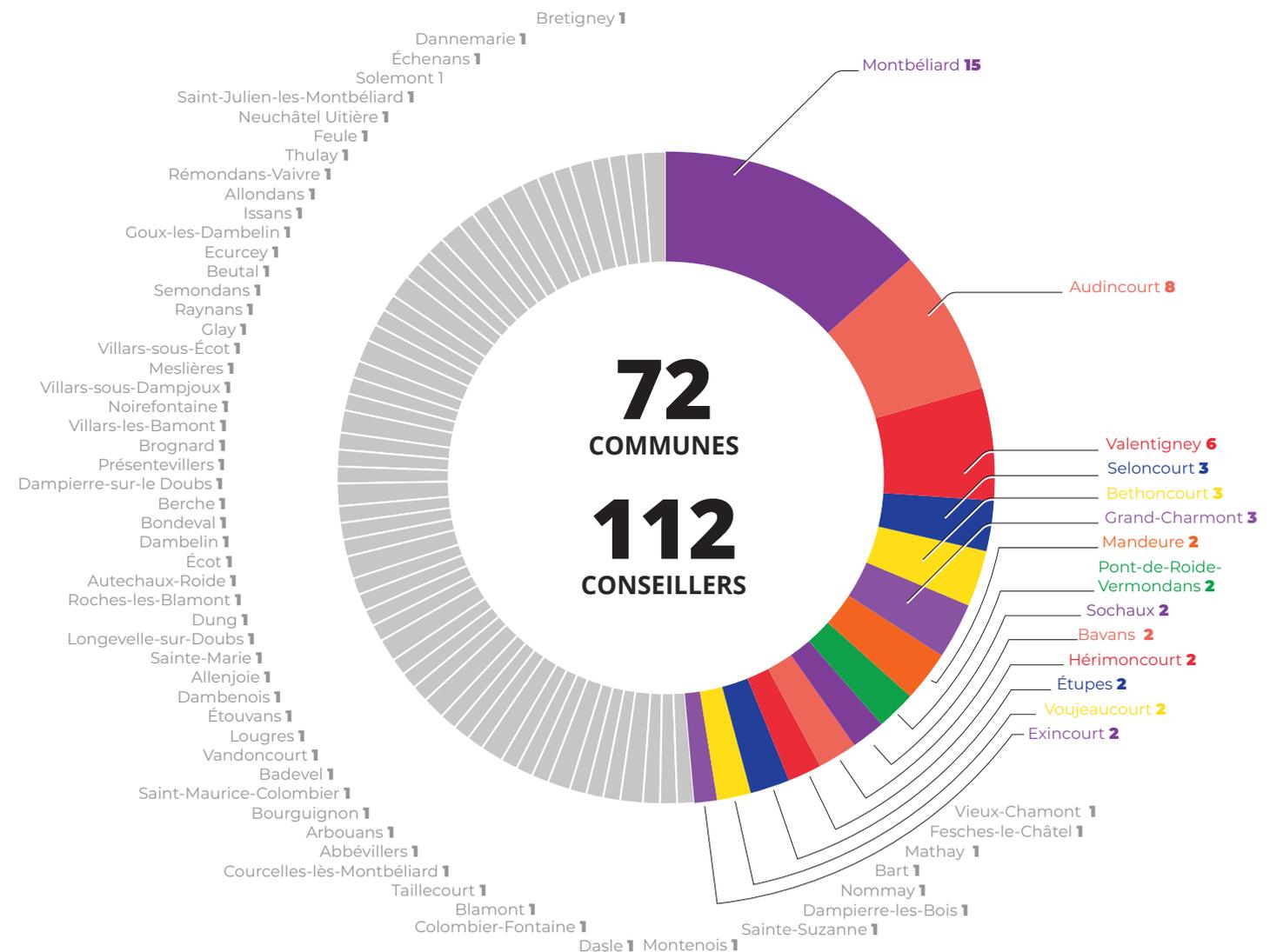
LE SECRÉTARIAT DES ASSEMBLÉES

96 RÉUNIONS DONT
9 CONSEILS DE COMMUNAUTÉ,
4 BUREAUX,
66 COMMISSIONS
2 COMMISSIONS CONSULTATIVES DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

1 164
ACTES ADMINISTRATIFS ENREGISTRÉS ET TRANSMIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ DONT

244 DÉLIBÉRATIONS DE CONSEIL
106 DÉLIBÉRATIONS DE BUREAU
205 DÉCISIONS DU PRÉSIDENT
609 CONVENTIONS

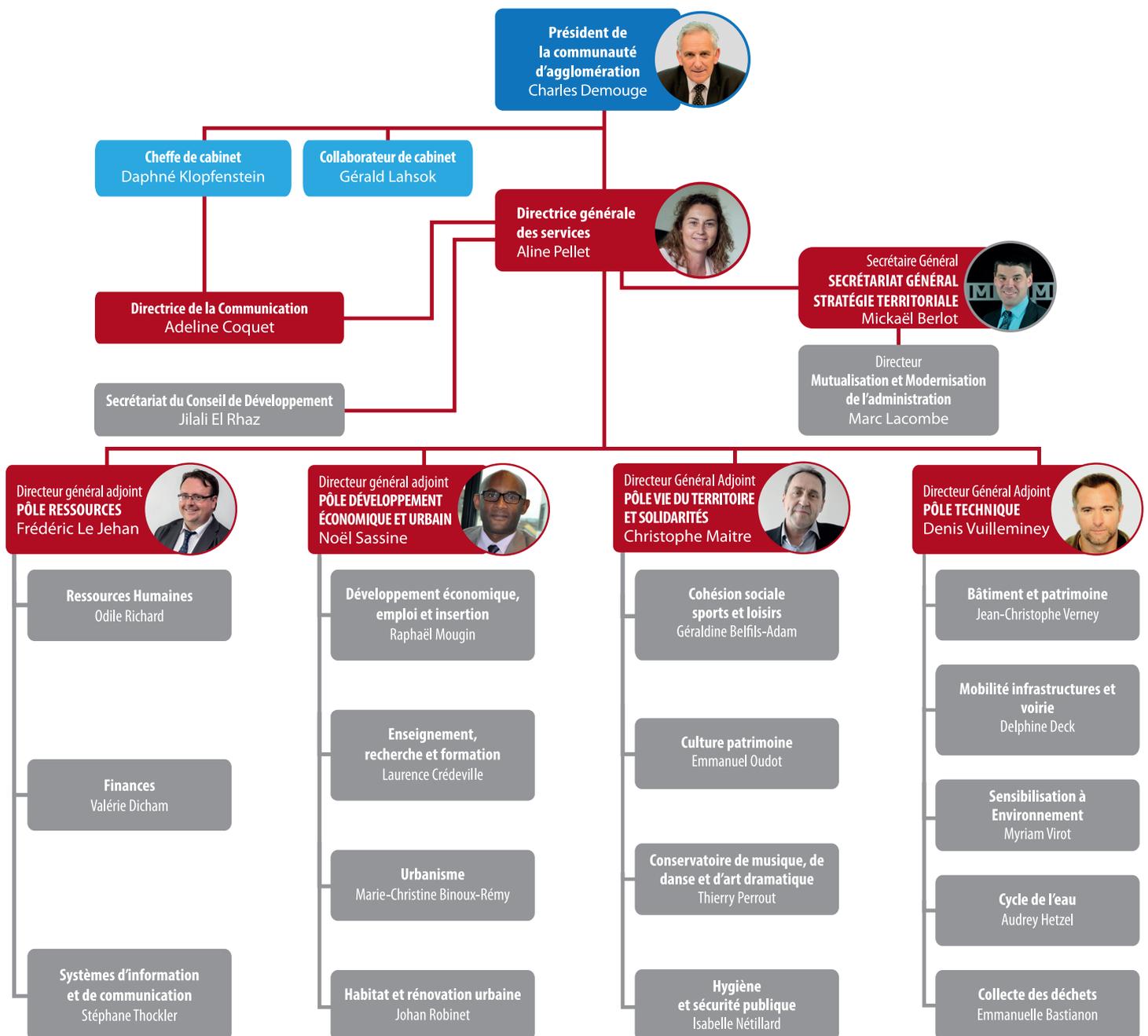
5 201
COURRIERS ARRIVÉS



L'ORGANISATION

HUMAINE

■ ORGANIGRAMME DES SERVICES DE PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION



583 AGENTS PERMANENTS
(AU 31/12/2020) dont



287
FEMMES



296
HOMMES



■ AGENTS NON PERMANENTS

8 apprentis **2** collaborateurs de cabinet du président

3 collaborateurs de groupes politiques

54 emplois saisonniers **51** stagiaires conventionnés

■ AGENTS PERMANENTS

154 catégorie A (26,4 %), **22** agents déclarés travailleurs handicapés (3,6 %).

134 catégorie B (23 %), **37** départs en 2020 (dont 16 à la retraite) pour

295 catégorie C (50,6 %), **25** arrivées.

94 % de titulaires ou stagiaires / 6 % de contractuels. **15** mobilités internes.

Taux d'absentéisme : 6,94 %

■ LA SÉCURITÉ EN CHIFFRES

38 sessions d'accueil sécurité pour **51** accidents dont

105 personnes formées **17** avec arrêt

828 jours d'arrêt de travail

■ DU CÔTÉ DES RESSOURCES HUMAINES



UNE COLLECTIVITÉ FACE À LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19

La pandémie mondiale de la covid-19 a largement impacté le fonctionnement de la collectivité. Le confinement, débuté le 17 mars, a obligé les agents à modifier leurs fonctionnements et leurs modes de travail afin de poursuivre leurs missions de service public. Le maintien des services au public ainsi que les services essentiels au fonctionnement de la collectivité ont été assurés durant les deux confinements, celui du printemps et

celui de l'automne. Le télétravail pour les postes administratifs a été organisé à 100 % lors du premier confinement et à raison de 50 % a minima, dans la mesure où cela était possible, lors du second confinement. Un Plan de Reprise d'Activité puis un Plan de Continuité de l'Activité ont été réalisés afin d'échelonner les retours des agents sur site en prévoyant évidemment toutes les mesures sanitaires nécessaires.

■ LE CHIFFRE

560 608 €

le montant des dépenses de la collectivité liées à la crise sanitaire comprenant les équipements de protection offerts aux agents : masques, gels, lingettes, sprays, plexiglas, etc...

L'ÉVÈNEMENT

UN NOUVEL EXÉCUTIF



■ CHARLES DEMOUGE RÉÉLU PRÉSIDENT DE PMA

À la tête de la nouvelle collectivité depuis 2017, Charles Demouge est réélu Président de Pays de Montbéliard Agglomération le 11 juillet 2020, pour un mandat de six ans, lors d'un conseil d'investiture extraordinaire dans son organisation. Charles Demouge a, à 75 ans, une longue carrière

politique. Il est adjoint à Fesches-le-Châtel depuis 1995 puis maire et délégué communautaire depuis 2001. Nommé 1^{er} Vice-Président de PMA en 2014, il est élu une première fois Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard (29 communes) le 10 septembre 2015 puis de Pays de Montbéliard Agglomération (72 communes) le 21 janvier 2017.

Le 11 juillet 2020, il est réélu à la majorité absolue avec 68 voix à son actif au second tour de scrutin face à Nicolas Pacquot.

■ LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN CHIFFRES

112

élus communautaires, dont

33

femmes.

45

nouveaux élus

58

ans de moyenne d'âge



Le Président Charles Demouge et ses Vice-Présidents élus le samedi 11 juillet 2020.

■ UNE ÉLECTION DANS DES CONDITIONS EXCEPTIONNELLES

Afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur et permettre la distanciation physique, le conseil de communauté d'investissement du 11 juillet 2020 n'a pas pu être organisé comme de coutume en salle du conseil. La grande salle de l'Axone a donc été désignée afin de recevoir les 112 élus communautaires.



Un grand écran a été mis à disposition afin de suivre sereinement les différents votes et les déclarations des différents élus. L'Axone a reçu, le 22 juillet, un second conseil de communauté afin d'élire les membres du Bureau. Après



deux conseils communautaires organisés en salle du conseil, les 1^{er} et 10 octobre, les réunions se sont ensuite de nouveau, second confinement oblige, organisés par visio-conférence durant le reste de l'année 2020.

■ DES RÉUNIONS COMMUNAUTAIRES PAR VISIOCONFÉRENCE



La crise sanitaire a obligé les instances communautaires (conseils de communauté, bureaux, réunions des Vice-Présidents, commissions) à se réunir par visioconférence dès le printemps 2020. Une véritable prouesse technique qui a permis le bon fonctionnement de l'institution tout en respectant la distanciation physique requise. Aussi, le conseil communautaire d'investi-

ture du 11 juillet a été diffusé en direct sur la chaîne YouTube de l'Agglomération et a totalisé 2 300 vues dans les jours qui ont suivi la retransmission. Volonté de l'Agglomération de permettre au grand public de vivre ces moments de démocratie, ces captations sont depuis 2020 conservées et accessibles sur une playlist dédiée sur la chaîne YouTube de l'Agglomération.

■ INSTAURATION DU CONSEIL DES MAIRES

Le conseil des maires est une nouveauté dans les instances institutionnelles de Pays de Montbéliard Agglomération en 2020. Engagement de Charles Demouge durant sa campagne, il s'agit d'un véritable lieu d'échanges réservé aux maires des 72 communes qui permet de nourrir aussi bien les travaux des commissions que les décisions

du conseil de communauté. Particularité de cette nouvelle instance, elle est délocalisée afin d'être au plus près des élus. C'est ainsi que la première réunion a eu lieu, le 10 septembre, à la MALS de Sochaux (photo ci-dessous). La seconde, consacrée au sujet des déchets, s'est déroulée en visioconférence au mois de décembre compte tenu de la situation sanitaire.



L'ÉCONOMIE SE DÉPLOIE

■ L'AIDE AU MONDE ÉCONOMIQUE



Le choc de la crise sanitaire a été très brutal début 2020 pour tous les secteurs économiques du fait de l'arrêt des entreprises qualifiées de non-essentiels. Cet arrêt a concerné tous les secteurs de la vie économique : industrie, bâtiment, services, administrations. Certaines activités ont pu rouvrir mi-mai 2020 mais d'autres ont dû rester fermées (discothèques, restaurants, cinémas...).

PMA a joué sur différents leviers pour venir en aide à ses entreprises : sur le plan fiscal avec une exonération importante de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), sur l'aide au fonctionnement avec le dispositif ECHOP et l'aide à l'investissement avec différents Fonds Régionaux des Territoires (FRT).

Au printemps, l'Agglomération a rapidement réagi avec un premier plan de relance de plus de 2 M € adopté en conseil communautaire le 7 mai. Ce soutien s'est poursuivi et même accentué avec le second confinement. Ainsi,

l'aide exceptionnelle à la location ECHOP (Ecllosion de Commerce Hébergé à Objectif Pérenne) a été octroyée en novembre pour tous les demandeurs soutenus lors du premier confinement. Aussi, afin de soutenir et d'accompagner les entreprises en grande difficulté, PMA est intervenue en délégation de la Région Bourgogne Franche-Comté dans le cadre du Pacte Régional avec les territoires pour l'économie de proximité. Dans ce cadre, le Fonds Régional des Territoires, alimenté par l'Agglomération et la Région, intervient en subvention pour des projets d'investissement des Très petites Entreprises (TPE).

Enfin, la collectivité a multiplié ses efforts pour soutenir les commerçants de proximité, entreprises et artisans, notamment à travers une campagne de communication en lien avec des plateformes internet localement développées (jaidemescommerçants.fr et moncomptoirlocal.fr) incitant à consommer local.

■ EN CHIFFRES

347

entreprises aidées dans le cadre d'ECHOP pour **394 000 €** déployés

63

entreprises aidées dans le cadre du FRT pour **310 000 €** déployés

232 000 €

d'exonération de CFE

■ DRÔLE D'ANNIVERSAIRE POUR LES MARCHÉS DU SOIR

Manifestation phare de PMA, les marchés du soir vivaient en 2020 leur 10^e édition. Elle a été largement impactée par la pandémie et le nombre de marchés a dû être ramené de 23 à 9 du fait des contraintes liées au confinement et aux mesures de déconfinement progressif. Le premier d'entre eux s'est tenu à Courcelles-lès-Montbéliard, le 17 juillet (*photo ci-contre*).

Le projet de magasin de producteurs sur Sochaux a, quant à lui, connu un retard de six mois. Dans le cadre des actions de développement



d'une Agriculture Durable, l'Agglomération a cependant eu une bonne nouvelle en 2020 avec la reconnaissance officielle en août 2020 de son Projet Alimentaire Territorial (PAT).

■ FAURECIA S'IMPLANTE SUR TECHNOLAND 2

Lors de sa séance du 20 février, le Conseil de Communauté a autorisé le Président à signer le protocole d'accord avec Faurecia, la Région et la SEM PMIE dans le cadre du transfert de l'activité du site de Mandeuve et le développement d'une usine de production de réservoirs hydrogène sur Technoland 2.

Afin de pérenniser son implantation dans la région et de relever les défis industriels à venir, Faurecia Clean Mobility (FCM) a souhaité transférer son activité de Mandeuve sur Technoland 2 pour y créer son usine du futur. Cette usine doit également accueillir à terme une nouvelle ligne de production de réservoirs à hydrogène. Le groupe a d'ailleurs développé son site Recherche & Développement de Bavans et a inauguré le 6 octobre un Centre d'expertise mondial dédié au développement des systèmes de stockage à Hydrogène.



Faurecia a débuté courant 2020 la construction de ses nouvelles installations sur une parcelle d'environ 7,7 hectares sur le site de Technoland 2. Ce bâtiment d'une surface de 22 500 m² pour la seule partie B2/P2 (systèmes d'échappement) doit être livré à l'été 2021. Pour réaliser ce projet représentant un investissement de 30 M€, le conseil d'administration de la SEM PMIE a validé la constitution d'une société de portage immobilier : la SAS Foncière Hydrogène du Pays de Montbéliard. Cette société financière d'investissement est composée de Batifranc, de la Banque des Territoires, de la SEM PMIE, de la Caisse d'Épargne, du Crédit Agricole, de la Banque Populaire et de Faurecia, futur locataire de l'ensemble immobilier.

■ DÉVELOPPEMENT IMPORTANT DE TECHNOLAND 2



Outre l'implantation de Faurecia, le Parc d'Activités de Technoland 2 a connu de nouveaux aménagements importants. Le taux de remplissage a augmenté de manière significative en 2020 avec l'entrée dans leurs locaux des entreprises Sysaxes, Royer (hôtels d'entreprises qui accueille Mabeo et Emy Market), Cegelec ou encore Cali&Co. Le parc compte 20 entreprises représentant plus de 1 200 emplois.

■ TAUX D'OCCUPATION DES LOCAUX DE PMA

Pépinière : bureaux tertiaires occupés à 94 %, les ateliers à 95 %.

Hôtels d'Entreprises : 86 % pour le HE1, 32 % pour le HE2.

Centre de Vie et d'Affaires (CVA) : 88 %.



L'ENSEIGNEMENT SE DENSIFIE

TERRITOIRES D'INNOVATION



Le projet « Transformation d'un Territoire Industriel » de l'appel à projets Territoires d'Innovation, porté par Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) et le Grand Belfort, poursuit son développement en 2020 malgré la pandémie. PMA, chef de file du projet, a signé le 28 avril avec la Caisse des Dépôts et Consignations la convention de financement en subvention du projet pour un montant de 4,8 M € et a reversé à chaque partenaire concerné la part qui lui revient. Les 11,1 M € de participation en investissement alloués font l'objet de dis-

cussions entre chaque porteur d'action en fonds propres et la Caisse des Dépôts.

Pays de Montbéliard Agglomération est également porteur de quatre actions de Territoires d'Innovation qui ont démarré en 2020, à savoir : l'autoévaluation du projet, l'animation et la coordination, la mise en place de l'action « e-peri&school » dans les écoles de son ressort territorial (539 enfants y ont participé en 2020-21, *photo ci-dessus à Villars-sous-Dampjoux*) et la création du Living Lab sur la friche industrielle de Vieux-Charmont.

NOCTURNE ÉTUDIANTE

C'est le seul événement étudiant qui a eu lieu sur le territoire, le 20 octobre. Du fait des mesures sanitaires, les jauges étaient limitées et les gestes barrières respectés dans les lieux culturels de Montbéliard. Le Moloco a proposé un concert aux casques sur des transats et 150 étudiants ont participé à cette édition.

L'ENSEIGNEMENT POST-BAC **EN CHIFFRES**



3 663

ÉTUDIANTS INSCRITS
pour l'année 2020-21
dans le Pays de Montbéliard.

265

INSCRITS

à l'Université Ouverte (UO)
antenne du Pays de Montbéliard
(2019-2020).



7

CONFÉRENCES DE L'UO
effectuées en présentiel.

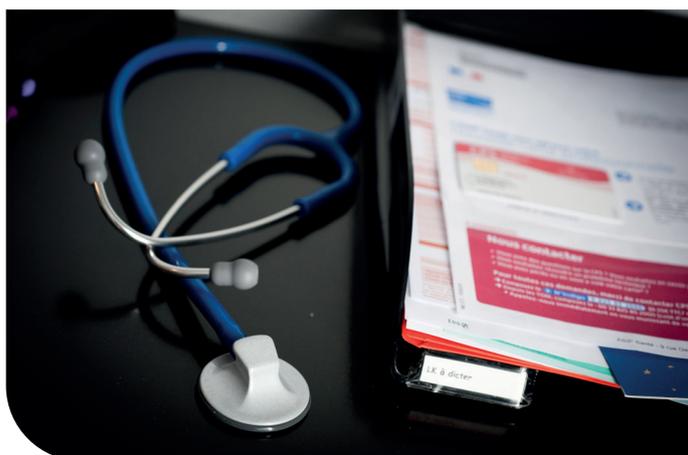


LA SANTÉ S'AMORCE

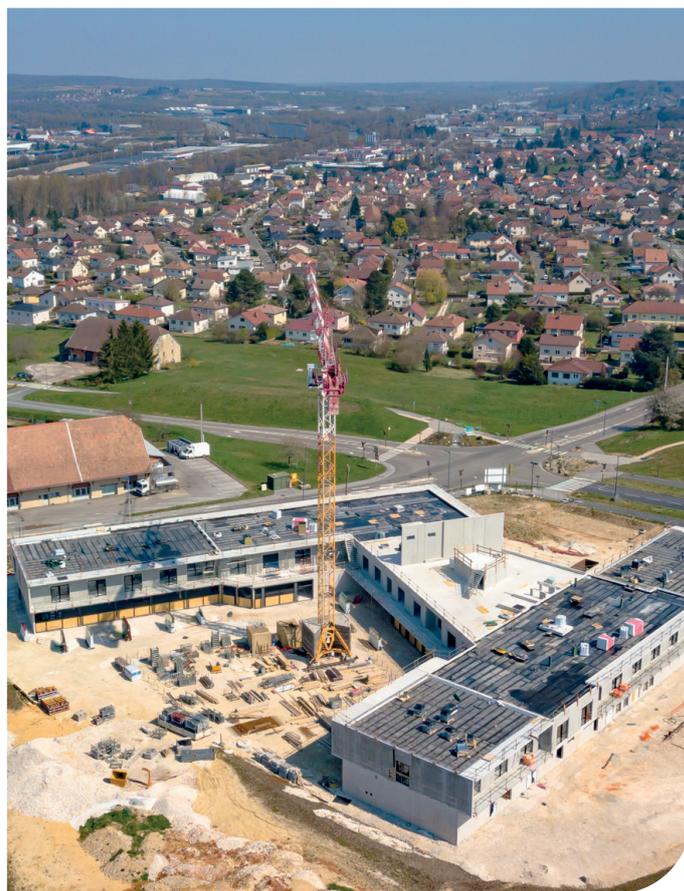
■ PMA PREND LA COMPÉTENCE SANTÉ

Le 17 décembre 2020, le Conseil de Communauté de Pays de Montbéliard Agglomération a entériné la prise de compétence santé. La collectivité, consciente de la pénurie de médecins sur son territoire, ambitionne ainsi d'améliorer son offre de santé à destination de ses habitants.

Constitué deux ans auparavant, le groupe de travail santé composé d'élus communautaires et de professionnels de la santé a élaboré une feuille de route autour de trois axes stratégiques. Il s'agit d'abord d'encourager et d'accompagner la mise en place de structures regroupées, à l'instar de la maison de santé existante à Montenois. Aussi, PMA s'engage à développer l'attractivité de son territoire à destination des professions de santé en leur permettant une bonne installation et en veillant à leur équilibre professionnel, social et familial. Enfin, l'Agglomération veillera à structurer la prise en charge des soins non programmés afin d'alléger la charge de travail des médecins. Des Etats Généraux de la santé, prévus en 2020, ont été repoussés à 2021.



■ CLINIQUE : UN CHANTIER RALENTI MAIS POURSUIVI



La crise de la covid-19 et le confinement du printemps ont retardé la mise en route de la clinique du Pays de Montbéliard, située aux Gros-Pierrons. L'établissement de soins de suite et de réadaptation du groupe Noalys, doté de 55 chambres, ouvrira finalement ses portes en mars 2021. Ces travaux sont réalisés en grande partie par des entreprises locales.

L'EAU & L'ENVIRONNEMENT SE PRÉSERVENT

■ PRISE DE COMPÉTENCE EAU SUR L'ENSEMBLE DU PÉRIMÈTRE

L'année 2020 a été marquée par la prise de compétence eau potable, assainissement collectif et eaux pluviales urbaines sur l'ensemble du périmètre de PMA au 1^{er} janvier.

La société Véolia Eau – CGE a été désignée, en décembre 2019, attributaire de la DSP dédiée pour une durée

de 10 ans à compter du 1^{er} mars 2020. Ainsi, au fur et à mesure de l'arrivée à échéance des contrats de DSP en cours, les communes concernées passent sous le nouveau contrat avec la société dédiée de Véolia, à savoir la Société des Eaux du Pays de Montbéliard (SEPM).

■ LE LABORATOIRE EN PREMIÈRE LIGNE

L'année 2020 a eu une incidence forte sur la gestion quotidienne du laboratoire. En effet, au cours de la première période de confinement lié à la pandémie de la covid-19, de mars à mai, le service a été réquisitionné par l'Agence Régionale de Santé pour assurer le contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation jugée sensible dans un contexte sanitaire hautement incertain.



L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT EN CHIFFRES



623 281 € TTC d'investissement eau potable

8,6 millions de m³ d'eau potable produits (via **1 140** km de canalisations)

2 990 429 € TTC d'investissement assainissement

11,2 millions de m³ d'eaux usées récoltées (via **1 471** km de canalisations)

10,9 millions de m³ d'eaux traitées

1 116 diagnostics de conformité assainissement réalisés chez les particuliers

515 certificats de conformité délivrés

LE LABORATOIRE D'ANALYSE DES EAUX EN CHIFFRES

5 036 échantillons réceptionnés au laboratoire

46 892 paramètres analysés

2 769 prélèvements sur site



SIGNATURE DU CTE

LA GEMAPI À L'OUVRAGE

Sur le volet Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), les travaux de restauration écologique de l'étang du Ruderop à Bethoncourt ont débuté au printemps. Ils consistent à terrasser en pente douce la queue de l'étang de manière à offrir des plages végétales de nourrissage, de caches et de reproduction pour la faune aquatique.



Le 29 janvier, Pays de Montbéliard Agglomération a signé un Contrat de Transition Ecologique (CTE) avec différents partenaires dont l'Etat et la Région. Lancés en 2018, les CTE traduisent les engagements environnementaux pris par la France (Plan climat, COP21, One Planet Summit) au niveau local. L'aspect novateur des CTE réside dans leur élaboration avec tous les acteurs du territoire, publics comme privés, au premier rang desquels la Direction Régionale de l'Environnement,

de l'Aménagement et du Logement (DREAL), la Caisse des Dépôts et Consignations, la Banque des Territoires ou encore l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME). Ce partenariat riche et multiple a permis l'élaboration d'un certain nombre de fiches actions comme la réalisation d'une recyclerie territoriale, d'une déchèterie pour professionnels ou encore la réalisation d'ombrières photovoltaïques sur des équipements communautaires.

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES (OM) EN CHIFFRES



65 093 tonnes de déchets collectés
32 996 tonnes d'OM collectées soit
237 kg d'OM/hab/an
9 181 tonnes de déchets recyclables collectées en points recyclage
26 231 tonnes de déchets collectées en déchèteries
47 231 tonnes d'OM incinérées à l'usine d'incinération de Montbéliard

EMBELLISSEMENT DES POINTS RECYCLAGE

Dans le cadre d'une expérimentation soutenue par Citeo, PMA s'est engagée en 2020 dans un projet d'embellissement de ses points recyclage. Cette action, menée conjointement avec différents partenaires locaux, associe la sensibilisation à l'environnement à la culture du street art menée par différents artistes.





L'HABITAT SE RÉINVENTE

■ DÉPLOIEMENT DU NPNRU



Le 3 mars, l'Agglomération signe définitivement avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) ainsi que les deux communes concernées et un ensemble de partenaires institutionnels, la convention financière relative au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Cette contractualisation porte sur près de 110 M €

d'investissements programmés sur la période 2020-2026 (dont 5 M € de concours apporté par PMA) en faveur d'une transformation en profondeur de l'habitat et du cadre de vie des quartiers de la Petite-Hollande à Montbéliard et de Graviers-Evoironnes à Sochaux. La crise sanitaire n'a presque pas retardé le démarrage des premiers travaux

avec, par exemple, l'engagement du chantier de construction d'un nouveau pôle de services sur le secteur des Hexagones à la Petite-Hollande ainsi que celui du centre ADAPEI en cœur de quartier, ou encore la démolition des trois tours Graviers à Sochaux (*photo ci-dessus*).

■ ADOPTION D'UN NOUVEAU PLH 2021-2026

Après de nouvelles réunions de concertation avec les nouveaux exécutifs communaux élus au printemps, l'Agglomération a définitivement adopté son nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2021-2026, le premier réalisé à l'échelle des 72 communes. Ce document fixe les principales orientations des politiques publiques conduites localement en matière de logement, avec une priorité forte en faveur de la modernisation du parc existant et de la transition environnementale.



C'est notamment un budget d'investissement de plus de 7 M € qui accompagnera sa mise en œuvre, au bénéfice des opérations patrimoniales des bailleurs sociaux et des propriétaires privés.

L'HABITAT EN CHIFFRES

4 M € de subventions en faveur de l'habitat, comprenant :

• **2,2 M €** de subventions, dont 1,2 M € par délégation de l'Etat, en faveur du logement social :

223 nouveaux logements sociaux financés

84 logements supplémentaires à démolir

• **1,8 M €** de subventions, dont 1,6 M € par délégation de l'ANAH, en faveur de la rénovation du parc privé

230 logements rénovés, majoritairement au bénéfice de propriétaires occupants modestes, dont :

126 au titre de l'amélioration de la performance énergétique et

47 pour des travaux d'adaptation/autonomie au bénéfice de personnes à mobilité réduite.

FONCIER



PMA a poursuivi en 2020 des opérations foncières d'importance avec notamment les acquisitions des locaux de l'ancienne polyclinique des Portes du Jura (*photo ci-dessus*) par l'intermédiaire de l'Etablissement Public Foncier (EPF).

À l'inverse, l'Agglomération a cédé le site de l'ancien collège Brossolette de Montbéliard à l'ADAPEI dont la partie gymnase aura une vocation inclusive, favorisant le rapprochement public handicapé et étudiants. Le site de l'ancien centre de compostage (*photo ci-contre*), à Feschés-le-Châtel, a quant à lui été acquis par la compagnie Emmaüs.



2020, C'EST AUSSI :

La signature partenariale de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du centre-ville de Montbéliard dans le cadre du programme national « Action Cœur de Ville », en faveur de la modernisation du parc de logements localisés dans l'hypercentre de la commune.

L'ouverture effective de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) qui œuvre, en lien avec le programme régional EFFILOGIS, à la massification des rénovations performantes du parc ancien de logements. Mille ménages ont sollicité ce service en 2020.

LES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS (ADS) EN CHIFFRES

62 communes adhérentes au service mutualisé

1 929 dossiers instruits dont :

- **430** permis de construire et
- **1 394** déclarations préalables.





LA CULTURE SE TRANSFORME

■ L'AIDE AU MONDE CULTUREL

Pays de Montbéliard Agglomération est venue en soutien au monde et aux acteurs de la culture touchés par la crise de la covid-19 et l'impossibilité d'organiser des représentations ou leurs animations annuelles. Deux structures, A la lueur des contes et la Compagnie Gako-koé, ont ainsi touché respectivement 13 000 € et 10 000 € d'aides compte tenu de la nature de leurs activités et de leurs structurations durement pénalisées par le confinement. La MJC Centre Images et le CRAC ont également été soutenus. Aussi, l'Agglomération a débloqué



une aide de 15 000 € pour neuf écoles de musique du Pays de Montbéliard.

EN CHIFFRES

13 structures aidées au titre d'un fonds de soutien exceptionnel

53 000 € débloqués

■ LA CULTURE AUTREMENT...

Les acteurs culturels se sont réinventés pendant la période de pandémie et de confinement afin de faire vivre la culture dans le Pays de Montbéliard malgré les contraintes sanitaires. Le Moloco a ainsi revu entièrement sa programmation à l'automne « hors les murs » et a investi églises, fort militaire et autres espaces naturels pour répondre aux mesures de distanciation

physique. MA scène nationale a mis en ligne la Radio MA, un outil privilégié pour faire le récit du Pays de Montbéliard. L'Orchestre Victor Hugo, à travers les « Sérénades des musiciens », a allégé un peu l'isolement des personnes âgées dans les maisons de retraite, plusieurs musiciens volontaires se rendant devant les établissements pour donner des mini-concerts.

L'ANIMATION DU PATRIMOINE EN CHIFFRES

134 visites « RDV Pays de Montbéliard » organisées à l'intention du grand public pour

5 030 spectateurs

1 180 enfants sensibilisés (cadre scolaire et hors scolaire)

1 729 personnes accueillies lors des Journées européennes du patrimoine

1 236 visiteurs au théâtre antique de Mandeure

493 visiteurs au fort du Mont-Bart



■ DÉBUT DU CHANTIER DU NOUVEAU CONSERVATOIRE



Le chantier du nouveau Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique du Pays de Montbéliard a démarré le 17 août sur le site des Blancheries. D'une surface totale de 5 999 m² (3 741 m² de surface utile) et s'étendant sur 4 niveaux, il sera un joyau du Pays de Montbéliard de par sa conception architecturale réalisée par le cabinet Jacques Ripault Architecture.

Le chantier a débuté avec le décapage de la parcelle, les fondations spéciales (pieux forés et tubés) étant posées dès la fin août. Mi-septembre, l'entreprise Parietti de Montbéliard a pris le relais pour commencer les travaux de gros œuvre. Le chantier, qui devait initialement durer 22 mois, sera vraisemblablement achevé début 2023 du fait de la crise de la covid-19 et des pénuries

de matériaux engendrées. Sur un coût total de 15,3 M €, Pays de Montbéliard Agglomération finance le projet à hauteur de 4,8 M €, soit la plus grosse part (31,37 %), aux côtés de la Ville de Montbéliard, du Département, de la Région et des fonds européens FEDER.

LE CONSERVATOIRE EN CHIFFRES (2019-20)



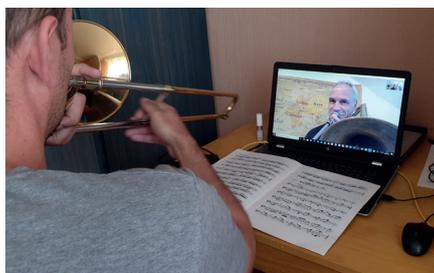
1 440 élèves inscrits
(1 256 en musique, 100 en danse et 84 en art dramatique)

77 % ont moins de 25 ans

44 200 heures enseignées

274 disciplines ou modules différents

■ LES COURS DU CONSERVATOIRE EN VISIO



La pandémie de la covid-19 a obligé les professeurs du Conservatoire à modifier leur enseignement. Les cours ont donc été réalisés en visioconférence, dès le printemps, afin de permettre le suivi pédagogique des élèves.

■ LANCEMENT DES « COULEURS DE L'AGGLO »

Déclinaison opérationnelle des grandes orientations du Schéma culturel adopté par le Conseil de communauté fin 2018, « Les Couleurs de l'Agglo » (LCA) est un programme d'action culturelle porté par PMA. Les projets ont débuté en 2020, en dépit des contraintes sanitaires à observer dans le cadre de la pandémie. Débuté à l'été avec le tournage du court-métrage « Le

refuge », réalisé par des adolescents accueillis par l'Association de Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte (ASEA) au centre éducatif de Grange-la-Dame (*photo ci-contre*), le programme LCA s'est notamment poursuivi à l'automne avec la résidence du Ring Théâtre à Roches-lès-Blamont, le tournage du court métrage OMOS avec le chorégraphe Sarath Amarasingam ou encore le



lancement des « Zartophiles » qui engagent les collégiens dans ce projet culturel. En tout, 16 actions ont permis à près de 1 000 personnes d'accéder à ce programme d'action culturelle.

L'ATTRACTIVITÉ S'INTENSIFIE À TRAVERS LES SPORTS

■ L'AIDE AU MONDE SPORTIF

Dans le cadre de la crise sanitaire, l'Agglomération a décidé de venir en aide à titre exceptionnel à l'ensemble des clubs de son territoire, affiliés à une fédération agréée par le Ministère des Sports, présentant un budget annuel supérieur à 10 000 € et faisant état d'un déficit exceptionnel d'exploitation. Ce déficit, ne pouvant être amorti par des fonds propres suffisants, mettait en péril la pérennité

immédiate du club. Ce fonds de soutien vise ainsi à soutenir les acteurs les plus fragiles de l'écosystème sportif local dans le

but de préserver la plus grande diversité de disciplines sportives et d'offrir de pratiques sur le Pays de Montbéliard.



EN CHIFFRES

29 clubs aidés au titre d'un fonds de soutien exceptionnel

108 000 € débloqués

■ UNE ANNÉE DE SPORT MALGRÉ LA CRISE



PMA est acteur de nombreux grands rendez-vous sportifs de niveau national et international. L'année 2020 avait bien débuté avec une nouvelle manche de coupe du monde de cyclo-cross, à Nommay (photo ci-dessus).



Malgré la pandémie, 2020 fut une belle année de sport avec de belles premières. Ce fut d'abord, en février, l'organisation de l'Empire Fight, premier gala international de boxe thai organisé dans le Pays de Montbéliard, à l'Axone (photo ci-dessus).



Fin août, le 1^{er} Tour cycliste du Pays de Montbéliard, manche de la Coupe de France National 1, a connu un beau succès avec trois étapes sur trois jours et le succès final de Stéfan Bennett (aux côtés du Président de PMA Charles Demouge, photo ci-dessus).



La crise sanitaire a malheureusement contraint beaucoup d'organisations à se décaler dans le temps, à l'instar de la manche du Supermotard Villars-sous-Écot ou de l'Open PMA de beach-volley à la Base de Loisirs (photo ci-dessus), tous deux reportés en septembre. D'autres manifestations sportives ont été tout bonnement annulées comme le Trail des Ducs et, surtout, les courses du Lion.

■ UN QUART DE FINALE DE COUPE DE FRANCE AU STADE BONAL

Le mardi 11 février restera une date particulière dans les annales du stade Bonal. Ce n'est en effet pas un match du FC Sochaux-Montbéliard qui suscita les passions mais une rencontre du voisin de l'ASM Belfort, pour son quart de finale de Coupe de France face à Rennes (0-3). Propriétaire de l'enceinte, Pays de Montbéliard Agglomération a généreusement mis à disposition



le stade pour cet événement qui a connu un bel engouement au niveau régional.

■ UNE ANNÉE PARADOXALE POUR LA BASE DE LOISIRS

En raison de la crise sanitaire et du confinement qui en a découlé, et conformément aux directives gouvernementales, le site de la Base de Loisirs a été intégralement interdit au public du 17 mars au 11 mai. La baignade et les activités nautiques ont été à nouveau autorisées à compter du 2 juin. La crise sanitaire a donc eu un impact important sur l'activité de l'équipement communautaire, comme par exemple sur le nombre de classes accueillies au sein de l'école de voile. Sur 51 manifestations programmées à la Base de Loisirs, 34 ont été annulées.

Néanmoins, la Base de Loisirs a connu une fréquentation beaucoup plus importante durant

l'été, et ce grâce à une météo exceptionnelle, avec 86 423 personnes comptabilisées sur la période de surveillance (47 301 personnes pour la saison 2019). Pour sa deuxième année d'exploitation, l'Aquatik Parc (*en photo*) a ainsi connu un franc succès.



■ LA SEMAINE OLYMPIQUE



Labellisée Terre de Jeux 2024, Pays de Montbéliard Agglomération s'est engagée à mettre en place, pendant quatre ans, des actions en lien avec les Jeux Olympiques afin de faire vivre la fête des Jeux sur l'ensemble de son territoire et au plus près de ses habitants. La collectivité s'est associée à l'Éducation Nationale, l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) et à l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) pour organiser à l'Axone, les 5 et 6 février, deux journées d'animations sportives en direction des élèves de primaires et les classes de collèges dans le cadre de la Semaine olympique et paralympique à l'école. Les élèves ont pu s'initier à l'escrime, au handball et à la pratique sportive adaptée à différents types de handicaps.

POLITIQUE DE LA VILLE

Soutien – Durant la crise sanitaire, Pays de Montbéliard Agglomération a maintenu l'ensemble de ses soutiens aux structures bénéficiaires de subventions au titre de la cohésion sociale. Cette aide de la collectivité a permis d'assurer les équilibres financiers indispensables pour garantir le maintien du lien social dans les quartiers.

Prévention de la délinquance – Le conseil communautaire du 17 décembre s'est prononcé en faveur du recrutement d'un coordonnateur dédié à la Stratégie Intercommunale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (SISPD).

LES INFRASTRUCTURES SE DESSINENT

LE THNS ENTRE EN PHASE 3

La ligne 3 du Transport à Haut Niveau de Service (THNS) entre progressivement dans sa phase chantier qui débutera en janvier 2021. En 2020, les marchés de travaux sont notifiés en novembre, permettant la programmation des interventions des concessionnaires. La ligne 3 du THNS vise à moderniser la ligne existante entre Montbéliard et Hérimoncourt pour, à terme, y garantir un temps de parcours constant pour les transports en commun. Axe majeur des transports en commun de

l'Agglomération, elle dessert notamment les zones d'intérêt de l'Acropole à Montbéliard, de PSA et de La Citédo à Sochaux, de la place du marché à Audincourt en passant par Seloncourt.



LE CHIFFRE DES TRANSPORTS PUBLICS

6 321 493 voyages
comptabilisés dans le Pays de
Montbéliard en 2020

PMA PRIMÉE AU NIVEAU NATIONAL

Avec son délégataire Moventis, l'Agglomération a été primée en décembre lors de la 29^e édition du Palmarès des Mobilités du magazine Ville, Rail & Transports. Le Prix de la mobilité numérique a récompensé la digitalisation rapide des services évolity durant la crise sanitaire à travers l'application evolity-Pass qui permet de recharger ses titres de transport en ligne.

LE VÉLO EN POUPE

Au printemps 2020, PMA diffuse sa nouvelle carte des aménagements cyclables, réalisée en collaboration avec l'Office de Tourisme. Autre nouveauté, avec Google Street View, il est possible de visualiser un large réseau d'itinéraires cyclables à 360° à partir d'un ordinateur ou sur mobile. Au niveau des chantiers, 2020 voit la réalisation du 2^e tronçon de la liaison Montbéliard-Bethoncourt, soit 1 200 mètres linéaires. Aussi, le projet de ligne 3 du THNS s'accompagne



d'un volet important consacré aux modes de déplacement doux. C'est ainsi que Pays de Montbéliard Agglomération, grâce à des subventions de l'Etat et du Département, débute la création de liaison cyclable reliant Audincourt à Hérimoncourt. Le premier tronçon, qui relie Seloncourt à Hérimoncourt (2,21 km dont 960 mètres en site propre), a ouvert courant 2020.

1 211 043 passages (cycles et piétons)
comptés sur les voies vertes,
répartis sur 19 compteurs.

■ LES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS NEUVES OU DE RÉHABILITATION

- Démarrage de la construction du Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique : 18 360 000 €
- Rénovation des locaux sociaux de la déchetterie de Pont-de-Roide-Vermondans et des locaux de la plateforme des encombrants sur le site de Montévillars à Montbéliard : 75 000 €
- Aménagement des locaux du service des gardes nature communautaires : 110 000 €
- Réhabilitation des logements Véolia, station de Mathay : 165 000 €
- 2^e phase de l'aménagement des étangs des Princes : 77 000 €
- Aménagement d'un parcours forme/santé (streetwork out) à la Base de Loisirs de Brognard : 28 000 €
- Aménagement passerelles et aménagements paysagers aux Sablières de Bart : 110 000 €
- Plantation des abords de la Fromagerie de Montbéliard : 6 000 €
- Réalisation d'un observatoire à oiseau sur l'Espace Naturel Sensible de l'Allan : 20 000 €
- 1 500 000 € consacrés à l'ensemble des travaux de grosses réparations réparties sur une quinzaine d'équipements immobiliers significatifs de PMA, sur une trentaine de sites naturels (espaces verts ou milieux naturels) et sur l'ensemble du parc roulant ou équipements de PMA.

LE BÂTIMENT, PATRIMOINE RÉGIE D'ENTRETIEN EN CHIFFRES

315 000 m² de patrimoine immobilier
840 hectares de propriétés foncières
580 hectares d'espaces naturels
260 hectares d'espaces verts en entretien et gestion directe dont 40 hectares de parcs, jardins, coulées vertes et espaces verts d'accompagnement
222 matériels roulants ou fluviaux
2 218 interventions pour la Régie d'Entretien
14 stationnements illicites pour les gens du voyage qui ont fait l'objet d'une médiation

■ L'AÉRODROME EN PREMIÈRE LIGNE

L'aérodrome de Courcelles-lès-Montbéliard, géré par un Syndicat Mixte dont PMA est partie prenante, a accueilli une quinzaine de vols sanitaires durant la pandémie. Ils ont permis le départ et le retour de patients atteints par le virus vers des hôpitaux du sud du pays. Grâce à la logistique et à la réactivité des équipes sur place – la plateforme est mobilisable en trente minutes – une trentaine de personnes ont ainsi pu être transférées vers les CHU du Sud (Marseille, Lyon et Grenoble).



■ DE LA MUTUALISATION DANS LES CONSTRUCTIONS

PMA apporte une assistance ponctuelle à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour les communes de l'Agglomération qui en font la demande. En 2020, ce fut notamment pour :

- la réhabilitation de la mairie de Bourguignon (1,02 M €)
- la rénovation de la salle des fêtes de Sainte-Suzanne (phase 1 et 2, 450 000 €)
- la construction d'une restaura-



tion scolaire et d'un accueil périscolaire à Bavans (1 M €, *photo ci-dessus*)

LA COOPÉRATION ET LA SOLIDARITÉ SE CONSOLIDENT

■ LES PROJETS FINANCÉS PAR LE FONDS DE CONCOURS



En 2020, Pays de Montbéliard Agglomération a financé **14** projets, sur **12** communes pour un montant total de **277 734 €** :

Abbévillers : Rénovation des toitures de deux bâtiments communaux (15 188 €)

Berche : Travaux de mise en souterrain des réseaux de la rue de la Rochale et d'une partie de la rue du Chanois et réfection de la voirie de la rue de la Rochale (17 843 €)

Bethoncourt : Réalisation d'un passage surélevé sur chaussée (10 500 €), réhabilitation de la fontaine « Diane de Gabies » (9 000 €) et réfection des sols souples dans les écoles (6 500 €).

Beutal : Réfection du chemin en Berme pour permettre l'accès à la ferme des Gravalons (8 204 €).

Bretigney : Revalorisation du patrimoine culturel et historique situé au cœur du village (41 174 €).

Exincourt : Construction d'un cours de tennis couvert (60 177 €).

Pierrefontaine-lès-Blamont : Installation de toilettes publiques fixes (3 587 €).

Saint-Maurice-Colombier : Investissement en matériel informatique pour le groupe scolaire (3 696 €).

Sainte-Suzanne : Rénovation de l'éclairage public (31 341 €).

Thulay : Réalisation trottoir au centre du village (4 410 €).

Vieux-Charmont : Extension des ateliers municipaux (47 859 €).

Villars-lès-Blamont (photo) : Aménagement de la sécurité RD73 (9 998 €) et changement chaudière pour la salle des fêtes et le bâtiment de la mairie (8 257 €).

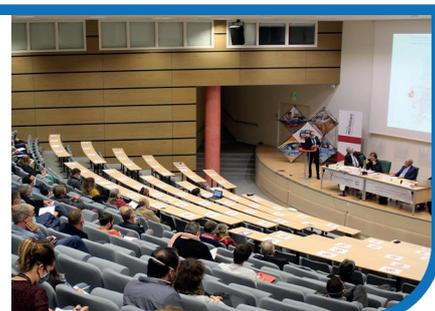
LE CODEV EN CHIFFRES

34 réunions

688 participants

1 370 heures cumulées

1 table ronde (photo ci-contre)



■ CHANGEMENT À LA TÊTE DU PÔLE MÉTROPOLITAIN

À l'issue des élections intercommunales, le Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté a constitué une nouvelle assemblée lors de son conseil d'investiture reporté au 25 septembre. À cette occasion, Damien Meslot, président du Grand Belfort, a succédé à Charles Demouge à la tête du Pôle.

■ MISE EN PLACE DES ATELIERS NUMÉRIQUES

En lien avec la couverture de l'ensemble du territoire en fibre optique à l'horizon 2022, Pays de Montbéliard Agglomération a lancé fin 2019-début 2020 deux ateliers numériques pilotes, sur Sainte-Marie et Hérimoncourt. Ouverts à tous, le but de ces ateliers est d'apprendre à utiliser simplement internet pour les tâches du quotidien. L'ambition de PMA était de les déployer sur tout le territoire mais la pandémie a reporté cette volonté en 2021.

■ DÉCALAGE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU SCOT

Suite à l'arrêt du projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) en conseil communautaire en novembre 2019 et à la consultation des personnes publiques associées, l'enquête publique devait avoir lieu en 2020. Du fait du report de l'élection communautaire en juillet, puis du second confinement, celle-ci a été décalée à début 2021.



■ L'ACTION SOCIALE EN CHIFFRES

53
ENFANTS ACCUEILLIS À LA CRÈCHE DES BOUD'CHOUX À COLOMBIER-FONTAINE

278
ENFANTS

accueillis en restauration scolaire et périscolaire



162
JEUNES

en centre de loisirs en juillet (photo ci-dessus)

LES GARDES NATURES COMMUNAUTAIRES EN CHIFFRES

51 communes adhérentes

2 977 passages dans les communes

1 360 interventions réalisées

112 timbres amendes

13 rapports d'information envoyés aux maires

14 rapports envoyés au procureur



300
ENTRETIENS INDIVIDUELS

service action sociale

4 200
REPAS LIVRÉS

sur le territoire des communes des Balcons du Lomont

LE BUDGET SE MAINTIENT

Voté le 20 février - avant la crise pandémique du covid-19 - le budget 2020 de Pays de Montbéliard Agglomération concrétise l'ambition triple de la collectivité : adapter le territoire aux mutations de son économie industrielle, moderniser les services publics et renforcer les solidarités. Le tout sans augmenter la pression fiscale des habitants et des entreprises.

■ CAP VERS L'INDUSTRIE DU FUTUR

Dans le cadre notamment de son projet « Transformation d'un territoire industriel » - issu de l'appel à projet national « Territoire d'Innovation » - PMA prépare les mutations de l'économie du territoire. Que ce soit avec l'accompagnement de PSA dans son projet « Sochaux 2022 », l'aménagement de Technoland 2 ou encore le soutien à l'investissement matériel de ses entreprises et à la recherche universitaire.



■ DES SERVICES PUBLICS DE HAUTE QUALITÉ

Avec le lancement du projet de Conservatoire nouvelle génération (pour un coût prévisionnel de 15,3 M € HT),



l'unification engagée du service public de l'eau et de l'assainissement à l'échelle des 72 communes, le déploiement du nouveau service de gardes nature communautaires (*photo ci-contre*) ou encore le soutien à l'amélioration de l'offre de soins (avec notamment la clinique du Pays de Montbéliard qui ouvrira en 2021), PMA répond aux attentes de service public de ses habitants.

■ LE RENFORCEMENT DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA COHÉSION



L'Agglomération fait de la solidarité entre ses communes et la cohésion entre ses habitants sa priorité. Qu'il s'agisse de rénovation urbaine (avec le Nouveau Programme National de Rénovation urbaine), de l'achèvement du déploiement

de la montée en débit, de la volonté de rendre la création culturelle à la portée de tous avec les « Couleurs de l'Agglo » ou encore du soutien aux budgets communaux à travers le pacte financier et fiscal de solidarité.

LE BUDGET EN IMAGES

LES PRINCIPALES DÉPENSES de 2020 par politiques publiques



46,5 M€

Solidarité communautaire et reversements au bénéfice des budget communaux.



26,2 M€

Transports et mobilités



24,3 M€

Eau, Assainissement, Environnement, Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)



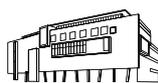
12,5 M€

Développement économique, Enseignement Supérieur, Recherche, Formation, Tourisme



10,6 M€

Élimination des déchets



10,2 M€

Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique



2,8 M€

Logement



2,2 M€

Culture



2,1 M€

Sport



2 M€

Cohésion urbaine et rurale (dont rénovation urbaine et développement du haut-débit et de la fibre optique)



1,2 M€

Politiques sociales d'intérêt communautaire (petite enfance, repas à domicile, etc)



1 M€

Politique de la Ville, cohésion sociale



1 M€

Schéma de cohérence territoriale, Urbanisme

EN CHIFFRES

185 M€

de budget total



144 M€

consacrés au fonctionnement et aux interventions



31 M€

pour l'investissement



10 M€

au remboursement du capital de la dette.

0% D'AUGMENTATION FISCALE

Pour la sixième année consécutive, le conseil communautaire n'a pas augmenté les taux d'imposition de la collectivité malgré des aides de l'État à l'évolution défavorable. La pression fiscale demeure donc inchangée depuis 2014 sur les 4 taxes suivantes :

- taxe d'habitation : 9,53 %
- taxe sur le foncier bâti : 0,860 %
- taxe sur le foncier non bâti : 1,68 %
- cotisation foncière des entreprises : 25,47 %

DE L'EFFICIENCE POUR LES RESSOURCES

■ LA DSI EN PREMIÈRE LIGNE

En 2020, la Direction des Systèmes d'Information (DSI) a œuvré avec célérité pour la mise en place des outils de télétravail. La crise sanitaire et les deux confinements ont en effet perturbé le démarrage du télétravail sous sa forme « normale » pour laisser la place à un télétravail « covid-19 » qui a concerné au printemps presque la totalité des agents administratifs de l'Agglomération. La DSI a configuré de nombreux ordinateurs portables,

leurs accès au bureau à distance et aux ressources informations (Open VPN), pour leur permettre d'accomplir leurs missions, malgré la crise sanitaire, dans de bonnes conditions.

LA DSI EN CHIFFRES

- 1 125** travaux de reprographie effectués
- 14** tonnes de papier
- Plus de **450** ordinateurs connectés
- 85** serveurs d'applications et de données
- 45** tera-octets de données gérées
- 5 575** factures traitées



■ ARCHIVES-DOCUMENTATION

Dès janvier, le service Archives-Documentation a procédé au transfert des archives de quatre syndicats des eaux et assainissement dissous dans le cadre de la prise de compétence Eau et Assainissement imposé par la loi Notre : Syndicats Intercommunaux des Eaux de la Vallée du Rupt, des Eaux d'Issans-Raynans, Assainissement de Pont-de-Roide, Assainissement de Villars-Sous-Dampjoux Noirefontaine. Ce sont 27 mètres linéaires de documents qui ont rejoint les magasins d'archives pour être traités.

L'effort a également été mis sur la reprise des données, suite à l'acquisition du logiciel Mnesys, la recherche étant désormais possible sur les archives collectées de 2005 à 2020.

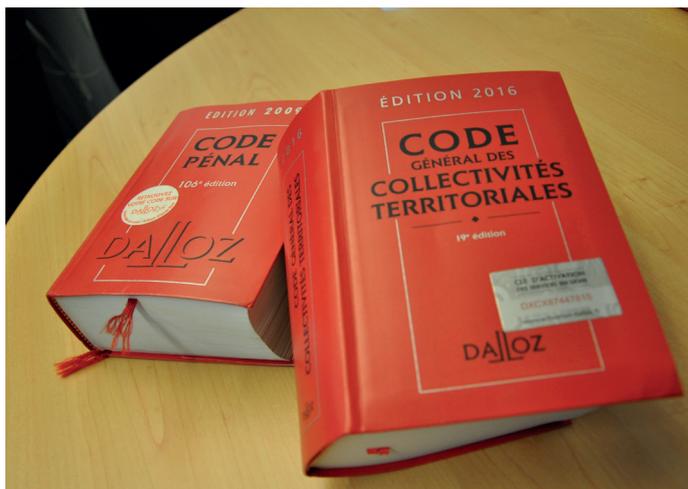
En accord avec le projet d'archivage électronique défini en 2019, les pre-



miers mois de 2020 ont été consacrés à déterminer le circuit des documents électroniques et à enrichir la GED transversale de métadonnées archivistiques (type de document, DUA, sort final). La fin de l'année marque néanmoins un tournant concernant ce projet. Un changement de stratégie a été opéré quant à l'espace de stockage, passant d'une GED à un cloud.

AFFAIRES JURIDIQUES

L'année 2020 a été particulièrement marquée par la mise en œuvre de la procédure de renouvellement des marchés publics assurances (6 lots). Elle a été réalisée sous la forme d'appel d'offres et ce durant le premier confinement, avec attribution juste avant le second.



LA COMMANDE PUBLIQUE EN CHIFFRES

63 consultations ont donné lieu à l'attribution de **98** marchés.

7 procédures déclarées sans suite.

2 Assistances à Maîtrise d'ouvrage, c'est-à-dire un soutien aux communes membres via la plateforme de mutualisation.

2020 EN VIDÉO



La rétrospective 2020 de la collectivité est à retrouver sur la chaîne YouTube « Pays de Montbéliard Agglomération »

La cérémonie des vœux, prévue en janvier 2021, n'ayant pu se tenir du fait des contraintes sanitaires alors en vigueur, la Direction de la communication a innové en proposant des vœux en vidéo du Président Charles Demouge et de 20 autres personnalités du Pays de Montbéliard. Ces captations, réalisées fin 2020-début 2021, sont à retrouver sur la playlist « Vœux 2021 PMA » sur la chaîne YouTube de la

collectivité.

En interne, Aline Pellet, Directrice Générale des Services, a également pu exprimer ses vœux



aux agents par la voie d'une vidéo (*photo ci-dessus de la captation*). Durant toute la période, les temps de communication interne ont été maintenus de manière à garder le lien entre les agents.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION

72
COMMUNES

Abbévillers, Allenjoie, Allondans, Arbouans, Audincourt, Autechaux-Roide, Badevel, Bart, Bavans, Berche, Bethoncourt, Beutal, Blamont, Bondeval, Bourguignon, Bretigney, Brognard, Colombier-Fontaine, Courcelles-lès-Montbéliard, Dambelin, Dambenois, Dampierre-les-bois, Dampierre-sur-le-Doubs, Dannemarie-lès-Clay, Dasle, Dung, Échenans, Écot, Écurcey, Étouvans, Étupes, Exincourt, Feschel-Chatel, Feule, Clay, Goux-lès-Gambelin, Grand-Charmont, Hérimoncourt, Issans, Longeville-sur-Doubs, Lougres, Mandeuve, Mathay, Meslières, Montbéliard, Montenois, Neuchâtel-Urtière, Noirefontaine, Nommay, Pierrefontaine-lès-Blamont, Pont-de-Roide-Vermondans, Présentevillers, Raynans, Remondans-Vaivre, Roche-lès-Blamont, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-Julien-lès-Montbéliard, Saint-Maurice-Colombier, Seloncourt, Semondans, Sochaux, Solemont, Taillecourt, Thulay, Valentigney, Vandoncourt, Vieux-Charmont, Villars-lès-Blamont, Villars-sous-Dampjoux, Villars-sous-Écot et Voujeaucourt.

140 000
HABITANTS

450
KM²



Pays de Montbéliard Agglomération

8 avenue des Alliés - BP 98 407 - 25 200 Montbéliard
Tél. 03 81 31 88 88 - Fax 03 81 31 88 89